



États Financiers consolidés
28 décembre 2019
(en milliers de dollars canadiens)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Groupe Colabor Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe Colabor Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») au 28 décembre 2019 et au 29 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés du résultat pour les exercices terminés le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices terminés le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices terminés le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018;
- les états consolidés de la situation financière au 28 décembre 2019 et au 29 décembre 2018;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, www.pwc.com/ca/fr*



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.



Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Jean-François Lecours.

(s) PricewaterhouseCoopers/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec)
Le 26 février 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A126402

États consolidés du résultat

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2019 (52 semaines) \$	2018 (52 semaines) (redressés, Note 5) \$
Ventes	4	1 060 071	1 096 411
Coût des marchandises vendues		918 083	950 476
Marge brute		141 988	145 935
Charges d'exploitation	6	123 056	129 841
Amortissements	11, 12	9 801	10 658
Frais non liés aux opérations courantes	7	881	1 225
Perte de valeur sur goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles	13	243	2 916
Résultat opérationnel		8 007	1 295
Charges financières	21	7 158	7 882
Résultat avant impôts		849	(6 587)
Charges (recouvrement) d'impôts	8	195	(1 686)
Résultat net lié aux activités poursuivies		654	(4 901)
Résultat net lié aux activités abandonnées	5	7 073	514
Résultat net		7 727	(4 387)
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités poursuivies	9	0,01	(0,05)
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités abandonnées	9	0,07	0,01
Résultat net par action de base et dilué	9	0,08	(0,04)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens)

		2019 (52 semaines)	2018 (52 semaines) (redressés, Note 5)
	Notes	\$	\$
Résultat net lié aux activités poursuivies		654	(4 901)
Autres éléments devant être reclassés ultérieurement au résultat net			
Perte sur l'instrument financier à la juste valeur par le biais du résultat net		—	(118)
Reclassement au résultat net		—	118
Autres éléments ne devant pas être reclassés ultérieurement au résultat net			
Réévaluation de l'obligation au titre du régime à prestations déterminées	20	(615)	220
Impôts correspondants	8	164	(59)
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies		(451)	161
Résultat global lié aux activités poursuivies		203	(4 740)
Résultat net lié aux activités abandonnées		7 073	514
Autres éléments du résultat global lié aux activités abandonnées			
Résultat global lié aux activités abandonnées		7 073	514
Résultat global		7 276	(4 226)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Capital- actions \$	Options de conversion des déventures convertibles \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 29 décembre 2018		255 639	1 742	3 891	(168 917)	92 355
Résultat net		—	—	—	7 727	7 727
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(451)	(451)
Résultat global		—	—	—	7 276	7 276
Régime de rémunération à base d'actions	20	—	—	32	—	32
Exercice d'options d'achats d'actions	20	657	—	(217)	—	440
Solde au 28 décembre 2019		256 296	1 742	3 706	(161 641)	100 103
	Notes	Capital- actions \$	Options de conversion des déventures convertibles \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 30 décembre 2017		258 005	1 742	2 506	(164 691)	97 562
Résultat net		—	—	—	(4 387)	(4 387)
Autres éléments du résultat global		—	—	—	161	161
Résultat global		—	—	—	(4 226)	(4 226)
Actions annulées	18	(2 366)	—	1 317	—	(1 049)
Régime de rémunération à base d'actions	20	—	—	68	—	68
Solde au 29 décembre 2018		255 639	1 742	3 891	(168 917)	92 355

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2019 (52 semaines) \$	2018 (52 semaines) (redressés, Note 5) \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net lié aux activités poursuivies		654	(4 901)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Impôts différés	8	705	(1 446)
Amortissements	11, 12	9 801	10 658
Perte de valeur sur goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles	13	243	2 916
Charges financières	21	7 158	7 882
Autres		501	(2 629)
		19 062	12 480
Variation nette du fond de roulement	22	2 936	1 674
		21 998	14 154
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	11	(2 923)	(3 537)
Produit de cessions d'immobilisations corporelles	11	304	163
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	12	(185)	(552)
Autres		176	4 622
		(2 628)	696
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette de la facilité de crédit	22	(32 000)	5 781
Paiement en vertu de contrats de location	22	(1 000)	(993)
Émission de capital-actions	18	440	—
Remboursement de la dette subordonnée	15	(10 000)	—
Charges financières payées	21	(6 419)	(6 934)
		(48 979)	(2 146)
Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités poursuivies		(29 609)	12 704
Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités abandonnées	5	18 388	(359)
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début		5 786	(6 559)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin⁽¹⁾		(5 435)	5 786
Autres informations à fournir sur les flux de trésorerie - activités opérationnelles			
Impôts payés (reçus)		(1 201)	427

⁽¹⁾ La trésorerie et équivalent de trésorerie se compose de l'encaisse de néant \$ (5 786 \$ en 2018), nette du découvert bancaire de 5 435 \$ (néant \$ en 2018).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Au 28 décembre 2019 \$	Au 29 décembre 2018 (ajusté, note 2) \$
Actifs			
Actifs courants			
Encaisse		—	5 786
Clients et autres débiteurs	10	72 643	90 038
Stocks		67 747	78 229
Actif d'impôt exigible		909	1 600
Autres		2 861	2 932
		144 160	178 585
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	11	10 486	11 142
Immobilisations incorporelles	12	31 461	38 090
Goodwill		70 813	70 813
Actif d'impôts différés	8	2 295	4 383
Autres		1 933	581
		116 988	125 009
Total des actifs		261 148	303 594
Passifs			
Passifs courants			
Découvert bancaire		5 435	—
Fournisseurs et autres créditeurs	14	82 324	96 562
Portion à court terme de la dette à long terme	15	2 983	1 027
Autres		1 210	533
		91 952	98 122
Passifs non courants			
Dette à long terme	15	17 926	62 317
Débiteures convertibles	16	49 576	49 341
Obligation au titre de la retraite	20	1 553	1 066
Provisions	17	—	140
Passif d'impôts différés	8	38	253
		69 093	113 117
Total du passif		161 045	211 239
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		100 103	92 355
Total du passif et des capitaux propres		261 148	303 594

Engagements (Note 19)

Éventualité (Note 27)

Événements postérieurs à la date de clôture (Note 28)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1 Nature des activités

Groupe Colabor Inc. (ci-après la « Société ») est une société qui effectue la distribution et la commercialisation de produits alimentaires et de produits liés à l'alimentation au Canada.

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Il s'agit d'une société canadienne dont le siège social est situé au 1620, boulevard De Montarville, Boucherville, Québec, J4B 8P4. Les actions de la Société et les débetures convertibles sont inscrites à la Bourse de Toronto sous les symboles GCL et GCL.DB.A, respectivement.

La fin de l'exercice de la Société est le dernier samedi du mois de décembre. Un exercice financier standard de Colabor est composé de treize périodes de quatre semaines chacune; les trois premiers trimestres sont composés de trois périodes chacun et le dernier trimestre, de quatre. Les ventes et le résultat net de la Société sont proportionnellement moins élevés aux premier, deuxième et troisième trimestres et plus élevés au quatrième trimestre puisque celui-ci compte en général 33 % plus de périodes d'opérations que les autres trimestres de l'exercice. De plus, il est à noter que les ventes de la Société sont saisonnières. Ainsi, le volume des ventes du premier trimestre est moins élevé en comparaison aux autres trimestres. Les exercices terminés le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018 comptaient chacun 52 semaines.

2 Principales méthodes comptables

Généralités

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou IFRS), tel que publié par l'International Accounting Standard Board (IASB). Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note, lesquelles ont été appliquées de la même manière durant les deux exercices.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société lors de la réunion tenue le 26 février 2020.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de l'obligation au titre de la retraite qui est évaluée à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées moins la juste valeur des actifs du régime de retraite.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales qu'elle contrôle.

La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles qui ont un impact significatif sur les rendements de l'entité. Les filiales entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est acquis par la Société, et ce, jusqu'à ce que le contrôle cesse. Groupe Colabor Inc. détient 100% des filiales suivantes : Les Pêcheries Norref Québec inc.; Gestion Colabor inc.; Colabor, société en Commandite; 2096935 Ontario Limited; Transport Paul-Émile Dubé ltée.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Société et de ses filiales qui sont toutes détenues en propriété exclusive. Les opérations et les soldes intragroupe ainsi que les gains et les pertes latents sur les opérations entre les sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée par la Société pour obtenir le contrôle d'une entreprise est calculée comme la somme, à la date d'acquisition, des justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées et des capitaux propres émis par la Société, lesquels comprennent la juste valeur de tous les actifs ou passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la Société comptabilise les actifs identifiables acquis et les passifs repris, incluant les passifs éventuels, et ce, peu importe s'ils ont été comptabilisés dans les états financiers de l'entreprise acquise avant l'acquisition. Les actifs acquis et les passifs repris sont généralement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est inscrit après la comptabilisation séparée des immobilisations incorporelles identifiables. Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de a) la juste valeur de la contrepartie transférée, b) le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et c) la juste valeur à la date d'acquisition de toute participation précédemment détenue par la Société dans l'entreprise acquise, sur la juste valeur, à la date d'acquisition, de l'actif net identifiable acquis. Si la juste valeur de l'actif net identifiable acquis excède la somme calculée précédemment, le montant excédentaire (c'est-à-dire le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses) est immédiatement comptabilisé en résultat.

Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante de la Société dont les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la Société et qui : représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte; fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte; ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Chiffres comparatifs

La Société a retraité la présentation de l'encaisse, du découvert bancaire et de la dette à long terme. En 2018, l'encaisse était présentée en diminution de la dette à long terme. La Société a revu les critères de compensation en 2019 et a conclu que les critères n'étaient pas rencontrés en 2019 et 2018. Par conséquent, les montants comparatifs ont été ajustés afin de refléter cette position. L'incidence de l'ajustement sur les états financiers de la Société est détaillée ci-après.

États consolidés de la situation financière au 29 décembre 2018

	Précédemment présenté \$	Incidence du reclassement \$	Actuellement présenté \$
Actif			
Courant			
Encaisse	—	5 786	5 786
Passif			
Courant			
Endettement bancaire	5 684	(5 684)	—
Non courant			
Dette à long terme	50 847	11 470	62 317

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

États consolidés des flux de trésorerie au 29 décembre 2018

	Précédemment présenté \$	Incidence du reclassement \$	Activités abandonnées (Note 5) \$	Actuellement présenté \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette de la facilité de crédit	(5 689)	11 470	—	5 781
Païement en vertu de contrats de location	(993)	—	—	(993)
Charges financières payées	(6 959)	—	25	(6 934)
	(13 641)	11 470	25	(2 146)
Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités poursuivies	875	11 470	359	12 704
Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités abandonnées	—	—	(359)	(359)
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début	(6 559)	—	—	(6 559)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin	(5 684)	11 470	—	5 786

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des découverts bancaires, de dépôts à vue, des placements très liquides pouvant facilement être convertis en argent pour un montant déterminé et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition, des dépôts en circulation et des chèques émis et non encaissés.

Comptabilisation des produits

Les ventes de marchandises constituent la seule source significative de produits liés aux activités ordinaires. Les ventes de marchandises figurant aux états consolidés du résultat sont comptabilisées lorsque la Société a transféré le contrôle des marchandises aux clients, soit à la livraison des marchandises et que toutes les obligations de prestations sont remplies. Les montants comptabilisés au titre des ventes de marchandises représentent la juste valeur de la contrepartie reçue de la part de tiers pour des ventes de marchandises, excluant les taxes sur les produits et services, et déduction faite des retours, rabais et remises. À ce moment, il n'y a plus de conditions autres que le passage du temps pour que le paiement soit dû. Dans le cas des ventes directes aux clients, la Société comptabilise les produits au net puisqu'elle ne contrôle pas les stocks et n'est pas exposée au risque de ceux-ci.

La Société comptabilise les remises aux clients à titre de diminution du prix de vente aux états consolidés du résultat. La Société comptabilise ces remises lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'elles se réalisent et qu'elles puissent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Un passif contractuel est comptabilisé pour les remises estimées à payer aux clients.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Remises des fournisseurs

La Société comptabilise les remises des fournisseurs en diminution du prix des marchandises des fournisseurs et réduit les achats de marchandises et le stock connexe figurant dans les états consolidés du résultat et de la situation financière. Certaines exceptions s'appliquent quand la contrepartie en espèces reçue constitue un remboursement des frais de vente supplémentaires engagés par le revendeur, auquel cas la remise est constatée selon la substance de l'entente à titre de réduction des charges opérationnelles. Également, la Société comptabilise à titre de produits les remises fournisseurs obtenues à l'égard des ventes directes aux clients.

La Société comptabilise les remises lorsque l'encaissement est considéré comme probable et qu'il peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. La Société se base sur les prévisions d'achats de marchandises ainsi que sur les conditions contractuelles pour déterminer la probabilité et l'estimation de l'encaissement. Les hypothèses sont réévaluées à chaque exercice.

Impôts sur le résultat

Les charges d'impôts comprennent les impôts exigibles et différés. Elles sont constatées aux états consolidés du résultat et du résultat global, sauf pour les impôts liés aux capitaux propres. Dans ce cas précis, la charge d'impôt est comptabilisée en diminution des capitaux propres. L'impôt différé concernant des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global est également comptabilisé aux autres éléments du résultat global.

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles correspondent aux obligations ou aux réclamations des périodes précédentes ou courantes des administrations fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les impôts exigibles sont calculés en fonction du bénéfice imposable, qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul des impôts exigibles est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les impôts différés sur les différences temporaires liées à la participation dans des filiales et des coentreprises ne sont pas comptabilisés si la Société est en mesure de contrôler le renversement de ces différences temporaires et s'il est probable que le renversement ne se produira pas dans un avenir prévisible.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes administrations fiscales.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Résultat par action

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société, ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Pour le calcul du résultat dilué, il faut considérer que les actions ordinaires potentiellement dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période, ou à la date d'émission des actions ordinaires si celle-ci est ultérieure. Les actions ordinaires potentielles sont en lien avec les débetures convertibles, le régime d'actions liées au rendement (ALR) et les options d'achat d'actions.

Secteurs opérationnels

En conformité avec l'IFRS 8 Secteurs opérationnels, la Société présente et divulgue l'information sectorielle en fonction de la structure de gestion et de la manière que la direction évalue la performance de chacun des secteurs. La Société évalue la performance des secteurs selon le résultat opérationnel, excluant les amortissements, les frais non liés aux opérations courantes et la perte de valeur sur goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles. La Société comptabilise les opérations intersectorielles qui ont lieu dans le cours normal des activités à la juste valeur.

Les secteurs d'exploitation présentés sont déterminés en fonction de la structure de gestion de la Société et rendent compte de la manière dont la direction en évalue leur rendement.

La Société compte deux secteurs opérationnels : la distribution de produits alimentaires (secteur Distribution) et la vente de produits généralisés alimentaires et connexes à des distributeurs (secteur Grossiste).

Stock

Le stock est évalué au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Le coût du stock comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener le stock à l'endroit et dans l'état où il se trouve, déduction faite des remises des fournisseurs.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des pertes de valeur cumulées. Le coût d'acquisition comprend les frais engagés pour acheter et installer les actifs en question.

Le terrain n'est pas amorti. L'amortissement des autres immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogènes selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes :

Équipements	De 5 à 15 ans
Véhicules routiers et véhicules détenus à titre de location-financement	De 7 à 10 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	Durée initiale des baux : de 10 à 20 ans

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service et est présenté à la rubrique « Amortissements » aux états consolidés du résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat dans les charges opérationnelles.

Immobilisations incorporelles

Logiciels de distribution, bonis à la signature et relations client

Ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées.

Le coût d'acquisition des logiciels de distribution tient compte des frais engagés pour acheter et installer les logiciels.

Toutes les relations clients proviennent des regroupements d'entreprises et répondent aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles.

Les bonis à la signature sont engagés dans le cadre du renouvellement des ententes de distribution et sont amortis sur la durée du contrat à compter de la date d'entrée en vigueur de l'entente.

Leur amortissement est calculé selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes :

Logiciels de distribution	De 4 à 7 ans
Bonis à la signature	De 5 à 7 ans
Relations clients	De 2 à 20 ans

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service et est présenté à la rubrique « Amortissements » aux états consolidés du résultat.

Marques de commerce

Les marques de commerce ont une durée d'utilité indéterminée étant donné que la direction n'a pas l'intention de s'en départir et sont comptabilisées selon le modèle du coût et ne sont pas amorties. Elles sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles ont subi une perte de valeur.

Goodwill

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué des pertes de valeur cumulées.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT). Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représentent, pour la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les UGT auxquelles un goodwill a été affecté et les marques de commerce à durée d'utilité indéterminée doivent être soumises à un test de dépréciation lorsqu'un événement défavorable intervient et au moins à toutes les années. Tous les autres actifs individuels ou UGT sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable est comptabilisée dans « Perte de valeur sur goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles » aux états consolidés du résultat. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer sa juste valeur, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque UGT, puis elle détermine un taux d'intérêt avant impôts aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les données utilisées pour les tests de dépréciation sont directement liées au budget le plus récent approuvé de la Société. Les facteurs d'actualisation sont établis individuellement pour chaque actif ou UGT et reflètent leur profil de risque respectif déterminé par la direction.

Les pertes de valeur liées aux UGT sont d'abord portées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette UGT. Toute perte de valeur restante est répartie au prorata des autres actifs de l'UGT.

Exception faite du goodwill, tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise sur les actifs autres que le goodwill si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur comptable. La valeur comptable d'un actif augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Contrats de location

Les contrats de location aux termes desquels la Société assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Lors de la comptabilisation initiale, les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont comptabilisés dans les « immobilisations corporelles » à la juste valeur ou à la valeur actualisée des paiements minimaux de location, selon le moins élevé des deux. Un passif correspondant est comptabilisé comme une obligation découlant de contrat de location. Dans les périodes subséquentes, les intérêts relatifs à l'obligation sont comptabilisés dans « charges financières » aux états consolidés du résultat.

Les autres contrats de location sont des contrats de location simple et les actifs loués ne sont pas comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière de la Société. Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés au résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Instruments financiers

La Société a adopté par anticipation l'IFRS 9 *Instruments financiers* à compter du 31 décembre 2017, soit pour son exercice 2018.

a) Classement

La Société détermine le classement des instruments financiers au moment de la comptabilisation initiale et les classe dans les catégories suivantes aux fins de l'évaluation :

- instruments qui seront ultérieurement évalués à la juste valeur, soit à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG);
- instruments qui seront évalués au coût amorti.

Le classement des instruments d'emprunt découle du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ceux-ci. Les actifs qui sont détenus pour la perception de flux de trésorerie contractuels et pour lesquels ces flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti. Les instruments de capitaux propres qui sont détenus à des fins de transaction (y compris tous les instruments dérivés sur actions) sont classés comme étant à la JVBRN. Pour ce qui est des autres instruments de capitaux propres, la Société peut faire le choix irrévocable (soit instrument par instrument), au jour de leur acquisition, de les désigner comme étant à la JVAERG. Les passifs financiers sont évalués au coût amorti, à moins qu'ils doivent être évalués à la JVBRN (comme les instruments détenus à des fins de transaction ou les dérivés) ou que la Société ait choisi de les évaluer à la JVBRN.

Tous les actifs et passifs financiers de la Société, soit les clients et débiteurs, le découvert bancaire, les fournisseurs et autres créiteurs, la dette à long terme et les débetures convertibles, sont évalués au coût amorti.

b) Évaluation

Instruments financiers au coût amorti

Les instruments financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement à la juste valeur, et ultérieurement au coût amorti, diminué de toute perte de valeur.

Instruments financiers à la JVBRN

Les instruments financiers à la JVBRN sont comptabilisés initialement à la juste valeur et les frais de transaction sont passés en charges dans les états consolidés des résultats. Les profits et pertes réalisés et latents découlant des variations de la juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à la JVBRN sont inclus dans les états consolidés des résultats de la période pendant laquelle ils surviennent. Lorsque la direction a choisi de comptabiliser un passif financier à la JVBRN, les variations liées au risque de crédit propre à la Société seront comptabilisées dans les états consolidés des résultats.

c) Dépréciation

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues liées aux instruments d'emprunt comptabilisés au coût amorti et à la JVAERG. La méthode de dépréciation appliquée varie selon qu'il existe ou non une augmentation importante du risque de crédit. Pour les clients, la Société applique la méthode simplifiée permise par l'IFRS 9, selon laquelle les pertes attendues sur la durée de vie doivent être comptabilisées depuis la comptabilisation initiale des clients.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

d) Décomptabilisation

Actifs financiers

La Société décomptabilise les actifs financiers uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs financiers arrivent à expiration, ou lorsqu'elle transfère les actifs financiers et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété à une autre entité. Les profits et les pertes résultant de la décomptabilisation sont généralement comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

La Société applique le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues à ses comptes clients. Selon ce modèle, la Société doit comptabiliser les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers.

La Société considérera qu'un actif financier est en défaut lorsqu'il est peu probable que la partie endettée s'acquitte de ses obligations. Les comptes clients qui sont considérés en souffrance mais non irrécouvrables sont ceux qui sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qui devraient être recouverts. Tout compte client qui est en souffrance depuis plus de 90 jours ou qui est considéré comme improbable est radié. Pour déterminer si une partie endettée est en défaut, la Société prendra en compte des indicateurs qualitatifs (défaillance d'un débiteur, restructuration d'un montant dû à la Société à des conditions que la Société ne considérerait pas autrement, ou des indications qu'un débiteur ou un émetteur puisse faire faillite) et des données quantitatives et développées en interne et obtenues de sources externes.

Passifs financiers

La Société décomptabilise les passifs financiers uniquement lorsque les obligations qui en résultent sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles ont expiré. La différence entre la valeur comptable d'un passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée ou à payer, y compris les actifs non monétaires transférés ou les passifs pris en charge, est comptabilisée dans les états consolidés des résultats.

Déventures convertibles

Les composantes des déventures convertibles ont été présentées séparément à titre de passif et de composante des capitaux propres. La valeur de la composante passif des déventures a été établie, au moment de son émission, en actualisant les obligations futures en matière d'intérêt ainsi que le capital dû à l'échéance à un taux d'actualisation qui représente le taux d'intérêt créditeur estimatif dont la Société pourrait se prévaloir pour des déventures similaires sans droit de conversion. La partie résiduelle du produit brut tiré de l'émission de ces déventures est présentée à titre d'option de conversion des déventures dans les capitaux propres après déduction de l'incidence fiscale, et n'est pas revue ultérieurement. Le montant attribué y demeure pendant toute la durée des déventures convertibles connexes. Les frais d'émission des déventures convertibles sont imputés aux deux composantes au prorata de la répartition du produit de l'émission.

La composante passif présentée aux états consolidés de la situation financière augmente sur la durée des déventures jusqu'à atteindre la valeur nominale totale des déventures en circulation à l'échéance. La différence, soit l'accroissement des déventures convertibles, est présentée à titre de charges d'intérêts effectifs sur les déventures. Par conséquent, les intérêts débiteurs reflètent le taux effectif de la composante passif des déventures convertibles. Lorsque les porteurs font la conversion des déventures convertibles en actions ordinaires, les deux composantes mentionnées ci-dessus sont transférées au capital-actions. Si l'option de conversion n'est pas exercée à la date d'échéance des déventures convertibles, l'élément capitaux propres des déventures convertibles sera transféré au surplus d'apport.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Frais de financement

Les frais de financement relatifs à la dette sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Au moment du remboursement de l'un de ses emprunts, les frais de financement correspondants sont imputés au résultat net.

Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les provisions représentent des passifs de la Société pour lesquels l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que les montants peuvent être estimés de manière fiable.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues pour éteindre l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision découlant du temps écoulé est comptabilisée au résultat à titre de charges financières.

Un remboursement, que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers, relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Obligation au titre de la retraite et autres avantages du personnel

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'intermédiaire de régimes à cotisations définies et d'un régime à prestations définies. Les contributions aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle les services correspondants du personnel sont reçus. Le passif lié au régime à prestations définies comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

La réévaluation de l'obligation au titre de la retraite, qui comprend les écarts actuariels relatifs aux obligations et le rendement des actifs du régime en excédent du revenu d'intérêts, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global immédiatement sans reclassement ultérieur au résultat.

Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres à certains de ses dirigeants et employés. Ce régime ne comporte pas d'option de règlement en trésorerie.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'options d'achat d'actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur directement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges dans les états consolidés du résultat avec la contrepartie en crédit au compte de surplus d'apport. Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications selon lesquelles le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des périodes antérieures si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au crédit du capital-actions ainsi que le coût de rémunération correspondant qui avait été constaté à titre de surplus d'apport.

Régime d'actions liées au rendement

La Société offre un régime d'actions liées au rendement (ALR) à certains dirigeants et employés de la Société. Les ALR sont acquises après une durée maximale de trois ans sur la base de cibles de rendement. Le coût de rémunération est évalué à la juste valeur des actions à la date d'attribution et est constaté en charges sur la période de service concernée avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. La Société comptabilise la charge liée à ce régime en fonction de l'atteinte prévue de cibles de rendement. L'incidence de toute variation du nombre d'ALR à acquérir est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée.

Selon le régime d'ALR, les actions sont achetées sur le marché libre au nom des participants au régime et sont inscrites et comptabilisées au coût en réduction des capitaux propres. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est supérieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit à titre de surplus d'apport. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est inférieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit en réduction des résultats non distribués.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

Les membres du conseil d'administration de la Société peuvent choisir de recevoir, en tout ou en partie, leurs honoraires annuels sous forme d'unités d'actions différées (UAD). Le passif au titre de la rémunération sous forme d'UAD est évalué à chaque date de clôture selon le nombre d'unités d'actions en circulation et selon le cours de l'action ordinaire de la Société. Les variations du passif sont comptabilisées comme une charge de rémunération et le passif est présenté dans les fournisseurs et autres créditeurs. Au 28 décembre 2019, aucune UAD n'a été octroyée à ce jour.

Régime d'actionnariat à l'intention des employés

La Société a établi un régime d'actionnariat à l'intention des employés. En vertu de ce régime, la Société verse, en contrepartie des montants versés par les employés, des cotisations établies selon des pourcentages prévus au régime. Ces cotisations sont constatées en charges au moment où les employés s'engagent à verser leur contrepartie.

Normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur

IFRS 16 Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplacera IAS 17 Contrats de location. IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location dont l'actif sous-jacent a une faible valeur et ceux dont la durée est inférieure à douze mois.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

De plus, IFRS 16 modifie la définition du contrat de location; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles; modifie la comptabilisation des accords de cession-bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information.

IFRS 16 prévoit certaines mesures visant à simplifier la transition, dont le choix de ne pas réévaluer les contrats existants à la date d'adoption afin de déterminer s'ils répondent à la définition d'un contrat de location en vertu de la nouvelle norme. Au moment de l'adoption, la Société a le choix d'adopter IFRS 16 de façon rétrospective pour chacune des périodes comparatives présentées ou rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme en tant qu'ajustement dans le déficit d'ouverture. La Société s'est prévalu de ce dernier choix. L'IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, soit à partir du 29 décembre 2019 pour la Société. L'adoption anticipée de cette norme est permise sous certaines conditions, mais la Société ne s'en est pas prévalu.

La Société estime que cette nouvelle norme augmentera la valeur des immobilisations corporelles et des obligations découlant de contrats de location, elle diminuera les charges opérationnelles et augmentera les amortissements et charges financières. La Société finalise l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

3 Estimations et jugements significatifs

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction de la Société pose un certain nombre de jugements et des estimations quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces jugements et estimations sont fondés sur les faits et l'information obtenue dont dispose la direction. La direction révisé à chaque date de clôture ses jugements et estimations. Les résultats réels peuvent différer des jugements, estimations et hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements et les estimations significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous :

Remises des fournisseurs

La Société constate les remises des fournisseurs en estimant le degré d'atteinte des conditions donnant droit aux remises.

Durée d'utilité des actifs amortissables

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à chaque date de présentation de l'information financière en fonction de l'utilité prévue des actifs de la Société. Les résultats réels peuvent toutefois être différents en raison d'obsolescence technique, particulièrement en ce qui a trait au matériel informatique et aux logiciels de distribution.

Obligation au titre de la retraite

La direction procède à une estimation annuelle de son obligation au titre de la retraite avec le soutien d'actuaire indépendants; toutefois, le résultat réel peut différer en raison d'incertitudes liées à l'estimation. L'estimation de son obligation au titre de la retraite est fondée sur des taux d'inflation et de mortalité jugés raisonnables par la direction. Elle tient également compte des prévisions spécifiques de la Société relativement aux futures augmentations de salaires et à l'âge de départ à la retraite des salariés ainsi que d'autres facteurs actuariels. Les taux d'actualisation sont déterminés vers la fin de chaque exercice par référence aux obligations d'entités de haute qualité et libellées dans la même monnaie que les prestations à verser et ayant des échéances similaires à celles du passif lié à la retraite connexe. Il existe des incertitudes quant aux estimations qui peuvent varier considérablement dans les évaluations futures des obligations de la Société au titre des prestations constituées.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Actifs d'impôts différés

L'évaluation de la probabilité du bénéfice imposable futur pour lequel les actifs d'impôts différés pourront être utilisés s'appuie sur les dernières prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que sur les limites d'utilisation des pertes non utilisées. Si une prévision positive de bénéfice imposable indique qu'il est probable que les actifs d'impôts différés soient utilisés, plus particulièrement si cette utilisation n'est soumise à aucune limite de temps, ces actifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés en entier. La direction pose ainsi un jugement quant à l'existence de bénéfices imposables suffisants auxquels ces éléments pouvant être imputés en tenant compte de certaines limites juridiques ou économiques ou à des incertitudes et des faits et des circonstances propres à chacun.

Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La direction détermine la valeur recouvrable en procédant à une estimation des flux de trésorerie futurs prévus provenant de chaque actif ou UGT, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la direction pose des hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs, tel que le taux de croissance ou décroissance des revenus, des marges brutes, de la valeur résiduelle des actifs, ainsi que du taux d'actualisation. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours des prochains exercices.

Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation comporte l'estimation de l'ajustement approprié pour tenir compte du risque du marché et d'un ajustement approprié pour les facteurs de risque propres aux actifs.

4 Secteurs opérationnels

La Société compte deux secteurs opérationnels : Distribution et Grossiste. Ces deux secteurs font l'objet d'un suivi et des décisions stratégiques sont prises en fonction de leurs résultats respectifs. Les actifs et passifs ne sont pas considérés par la direction pour analyser les différents secteurs.

Les activités du secteur Distribution comprennent la distribution de produits alimentaires dans les créneaux de l'hôtellerie, de la restauration, des marchés institutionnels (« HRI ») et celui du marché de détail. Dans ce secteur, la Société distribue des produits spécialisés tels que les viandes, les poissons et les fruits de mer (« Distribution Spécialisée ») ainsi que des produits généralisés alimentaires et connexes (« Distribution Broadline »). Ces différents types de produits sont regroupés sous un seul secteur en raison de leur similitude au niveau de la nature des produits, du type de clients et des méthodes de distribution.

Les activités du secteur Grossiste comprennent la vente de produits généralisés alimentaires et connexes à des distributeurs à partir de son centre de distribution de Boucherville.

La Société et son principal décideur opérationnel évaluent le rendement de chaque secteur opérationnel selon le BAIIA ajusté, qui correspond aux ventes moins le coût des marchandises vendues et les charges d'exploitation liées aux opérations courantes. Les autres charges sont gérées sur la base consolidée et par conséquent, ne sont pas reflétées dans le BAIIA ajusté. Les éliminations intersectorielles et autres, éliminent toutes transactions intersectorielles comprises dans les résultats d'exploitation de chaque secteur et incluent les activités du siège social. Les transactions entre les secteurs opérationnels sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Au cours de l'exercice, la Société a modifié la mesure de performance de ces secteurs opérationnels sans toutefois modifier la composition des secteurs. Les chiffres comparatifs ont été redressés pour tenir compte de ce changement. L'information sectorielle se détaille comme suit⁽¹⁾ :

	Secteur distribution		Secteur grossiste		Éliminations intersectorielles et autres		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	(Redressés, Note 5)	(Redressés, Note 5)	(Redressés, Note 5)	(Redressés, Note 5)	(Redressés, Note 5)	(Redressés, Note 5)	(Redressés, Note 5)	(Redressés, Note 5)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes sectorielles	887 236	917 350	229 973	242 862	(57 138)	(63 801)	1 060 071	1 096 411
Charges opérationnelles	878 643	912 759	212 315	225 337	(49 851)	(57 847)	1 041 107	1 080 249
BAIIA ajusté	8 593	4 591	17 658	17 525	(7 287)	(5 954)	18 964	16 162

⁽¹⁾ Les méthodes comptables qui s'appliquent aux secteurs sont les mêmes que celles décrites dans les principales méthodes comptables, sauf que les éléments suivants ne sont pas attribués aux résultats des secteurs opérationnels de l'entité : Charges du siège social (rémunération du personnel et autres charges non attribuées); Charges financières; Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles; Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions; Frais non liés aux opérations courantes; Perte de valeur sur goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles; Charges d'impôts.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les totaux des résultats des secteurs opérationnels de la Société et les principales données financières dans les états financiers consolidés de la Société :

	2019	2018
	(Redressés, Note 5)	
	\$	\$
Résultat net lié aux activités poursuivies	654	(4 901)
Charge (recouvrement) d'impôts	195	(1 686)
Charges financières	7 158	7 882
Résultat opérationnel	8 007	1 295
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions	32	68
Perte de valeur sur goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles	243	2 916
Frais non liés aux opérations courantes	881	1 225
Amortissements	9 801	10 658
BAIIA ajusté	18 964	16 162

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Ventilation des produits

La Société vend les produits du secteur Broadline principalement sur deux territoires, soit l'Ontario et le Québec, alors que les produits spécialisés et Grossiste sont vendus majoritairement au Québec. Les ventes sectorielles, en fonction du type de produits et de leur location géographique, font l'objet d'un rapprochement avec les ventes de la Société dans le tableau qui suit :

	2019	2018
	(Redressés, Note 5)	
	\$	\$
Distribution		
Broadline		
Ontario	395 876	422 782
Québec	295 700	306 630
Specialisés	195 660	187 938
Total distribution	887 236	917 350
Grossiste	229 973	242 862
Éliminations	(57 138)	(63 801)
Total	1 060 071	1 096 411

5 Activités abandonnées

Le 10 mai 2019, la Société a conclu la vente des actifs de sa division Viandes Décarie pour la somme de 20 070 \$ incluant les ajustements finaux liés au fonds de roulement, dont une somme de 17 750 \$ a été reçue au moment de la clôture de la transaction. La somme résiduelle représentant un solde de prix de vente à recevoir sera remboursable sur une durée maximale de cinq ans suivant les termes de l'entente dont 244 \$ ont été reçus au cours de l'exercice.

La Société a reclassé à titre d'activités abandonnées les résultats et les flux de trésorerie des exercices courant et précédent, séparément des activités poursuivies de la Société.

Le tableau suivant présente le produit de disposition et la valeur comptable des actifs nets cédés en 2019 :

	\$
Produit de disposition	20 070
Valeur comptable des actifs et passifs disposés :	
Clients et autres débiteurs	7 329
Stocks	7 152
Frais payés d'avance	133
Immobilisations corporelles	722
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 065)
	12 271
Gain sur disposition	7 799

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Le résultat net des activités abandonnées se détaille comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Ventes	37 392	106 505
Coût des marchandises vendues	34 245	97 687
Marge brute	3 147	8 818
Charges d'exploitation	2 525	6 504
Amortissements	29	1 774
Frais non liés aux opérations courantes	(7 799)	—
Résultat opérationnel	8 392	540
Charges financières	6	26
Résultat avant impôts	8 386	514
Charges (recouvrement) d'impôts	1 313	—
Résultat net des activités abandonnées	7 073	514

La charge d'impôts représente la variation d'impôts différés sur les immobilisations incorporelles.

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	622	4 338
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	17 772	(4 672)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(6)	(25)
Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités abandonnées	18 388	(359)

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

6 Charges d'exploitation

		2019	2018
	Note	\$	(Redressés, Note 5) \$
Salaires et avantages sociaux	20	80 200	87 030
Loyers de contrats de location		18 912	18 088
Entretien et maintenance		4 028	4 675
Commodités		7 882	8 905
Autres		12 034	11 143
		123 056	129 841

7 Frais non liés aux opérations courantes

		2019	2018
		\$	(Redressés, Note 5) \$
Restructuration interne des opérations			
Prime de séparation et autres ^(a)		444	2 499
Variation des provisions pour contrats déficitaires ^(b)		—	(1 194)
Autres		437	(80)
		881	1 225

^(a) Prime de séparation et autres

En 2019, la Société a procédé à certains changements au sein de l'équipe de direction qui ont entraîné des frais non liés aux opérations courantes. En 2018, Colabor avait annoncé la mise en place d'un plan de rationalisation de ses effectifs afin d'optimiser ses activités d'exploitation entraînant ainsi des primes de séparation et autres frais connexes.

^(b) Variation des provisions pour contrats déficitaires

Lors de l'exercice 2018, la Société avait comptabilisé un gain suite à la résiliation d'un bail déficitaire.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

8 Impôts sur le résultat

Les actifs et passifs d'impôts différés relatifs aux différences temporelles déductibles et imposables ainsi qu'aux pertes fiscales non utilisées ont été comptabilisés aux états consolidés de la situation financière.

Le tableau suivant présente les composantes de la charge d'impôts sur le résultat pour les exercices clos le :

	2019	2018
	(Redressés, Note 5)	
	\$	\$
Impôts sur le résultat exigibles		
Exercice considéré	70	26
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(580)	(266)
	(510)	(240)
Impôts différés		
Ajustements au titre des exercices antérieurs	649	(169)
Création et renversement des différences temporaires	16	(889)
Variation d'actifs d'impôts différé liés à des pertes fiscales ou à des différences temporaires non comptabilisées antérieurement.	—	(390)
Incidence des variations des taux d'impôt	40	2
	705	(1 446)
Total des charges (recouvrement) d'impôts	195	(1 686)

La différence entre le taux effectif de la charge d'impôts sur le résultat et le taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux des impôts sur le résultat au Canada résulte des éléments suivants :

	2019	2018
	(Redressés, Note 5)	
	\$	\$
Résultat avant impôts	849	(6 073)
Taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux	26,56 %	26,62 %
Charges (recouvrement) d'impôts au taux d'imposition statutaire	226	(1 617)
Éléments non déductibles fiscalement	151	219
Éléments non imposables fiscalement	—	(51)
Ajustement des attributs fiscaux	108	—
Autres	(290)	(237)
Charges (recouvrement) d'impôts	195	(1 686)

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

La variation nette des actifs et des passifs d'impôts différés, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs aux mêmes administrations fiscales, se présente comme suit :

	2019			
	Solde au début de l'exercice	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	2 478	(889)	—	1 589
Immobilisations corporelles	(346)	220	—	(126)
Immobilisations incorporelles	(1 187)	(1 054)	—	(2 241)
Goodwill	1 165	(216)	—	949
Frais relatifs à l'émission d'actions et de débetures	150	(26)	—	124
Provisions	694	(240)	—	454
Autres	1 176	168	164	1 508
Actifs (passifs) nets d'impôts différés	4 130	(2 037)	164	2 257

	2018			
	Solde au début de l'exercice	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	2 494	(16)	—	2 478
Immobilisations corporelles	(587)	241	—	(346)
Immobilisations incorporelles	(2 869)	1 682	—	(1 187)
Goodwill	1 408	(243)	—	1 165
Frais relatifs à l'émission d'actions et de débetures	316	(166)	—	150
Provisions	855	(161)	—	694
Autres	1 126	109	(59)	1 176
Actifs (passifs) nets d'impôts différés	2 743	1 446	(59)	4 130

	2019	2018
	\$	\$
Présenté dans les:		
Actifs d'impôts différés	2 295	4 383
Passifs d'impôts différés	(38)	(253)
	2 257	4 130

Au 28 décembre 2019, la Société a des pertes en capital totalisant 4 470 \$ (4 612 \$ en 2018) pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé. Les pertes autres qu'en capital expireront entre 2038 et 2039.

La Société n'a pas comptabilisé de passifs d'impôt différés relativement aux différences temporaires découlant de ses participations dans des filiales, car la Société ne s'attend pas à ce que ces bénéfices soient rapatriés et qu'ils deviennent imposables pour la Société dans un avenir prévisible.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

9 Résultat net par action

Résultat par action

Le tableau ci-dessous présente le résultat de base et dilué par action :

	2019	2018
	\$	\$
Résultat net lié aux activités poursuivies	654	(4 901)
Résultat net lié aux activités abandonnées	7 073	514
Résultat net	7 727	(4 387)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	101 346 836	101 177 944
Incidences des options sur actions dilutives	388 187	—
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	101 735 023	101 177 944
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités poursuivies	0,01	(0,05)
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités abandonnées	0,07	0,01
Résultat net par action de base et dilué	0,08	(0,04)

Les actions hypothétiquement émises à la suite de la conversion des débiteures convertibles (20 000 000 d'actions en 2019 et 2018) et 1 941 471 options en 2019 (4 218 943 options en 2018) ont été exclues du calcul du résultat dilué par action pour les exercices clos les 28 décembre 2019 et 29 décembre 2018 puisque leur incidence a un effet antidilutif.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

10 Clients et autres débiteurs

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients	57 873	77 173
Remises des fournisseurs à recevoir	11 389	9 090
Autres	3 381	3 775
	72 643	90 038

Les comptes clients de la Société ont été examinés afin de détecter des indicateurs de moins-value. Il a été déterminé que certains comptes clients avaient subi une moins-value et, par conséquent, une provision a été comptabilisée. Le classement chronologique des comptes clients n'ayant pas subi de moins-value se détaille comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Courant	56 782	76 091
Arriéré de 31 à 60 jours	1 074	1 082
Arriéré de plus de 60 jours	17	—
	57 873	77 173

L'évolution de la provision pour créances douteuses qui a été constituée à l'égard des comptes clients se détaille comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 133	1 540
Charge de l'exercice	706	907
Radiations	(933)	(1 314)
Solde à la fin de l'exercice	906	1 133

L'exposition maximale au risque de crédit de la Société à la date de divulgation se rapproche de la valeur comptable de chaque catégorie de créances mentionnée ci-dessus.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

11 Immobilisations corporelles

	Note	Équipements \$	Véhicules routiers \$	Matériel informatique \$	Améliorations locatives \$	Véhicules routiers détenus à titre de location- financement \$	Total \$
Exercice terminé le							
28 décembre 2019							
Valeur nette comptable au début		3 124	688	518	3 356	3 456	11 142
Acquisitions		1 354	22	809	727	78	2 990
Dispositions		(38)	(34)	16	(323)	—	(379)
Amortissements		(1 033)	(283)	(333)	(792)	(594)	(3 035)
Perte de valeur	13	(22)	—	—	(210)	—	(232)
Valeur nette comptable à la fin		3 385	393	1 010	2 758	2 940	10 486
Au 28 décembre 2019							
Coût		20 069	7 497	6 974	13 054	6 867	54 461
Amortissement et perte de valeur cumulés		(16 684)	(7 104)	(5 964)	(10 296)	(3 927)	(43 975)
Valeur nette comptable		3 385	393	1 010	2 758	2 940	10 486
Exercice terminé le							
29 décembre 2018							
Valeur nette comptable au début		2 816	1 319	523	3 543	2 939	11 140
Acquisitions		2 205	40	307	1 002	3 129	6 683
Dispositions		34	43	—	(90)	(10)	(23)
Amortissements		(1 585)	(405)	(308)	(779)	(782)	(3 859)
Perte de valeur	13	(346)	(309)	(4)	(320)	(1 820)	(2 799)
Valeur nette comptable à la fin		3 124	688	518	3 356	3 456	11 142
Au 29 décembre 2018							
Coût		19 165	7 989	6 198	12 781	7 547	53 680
Amortissement et perte de valeur cumulés		(16 041)	(7 301)	(5 680)	(9 425)	(4 091)	(42 538)
Valeur nette comptable		3 124	688	518	3 356	3 456	11 142

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

12 Immobilisations incorporelles

	Note	Logiciels de distribution \$	Bonis à la signature \$	Relations clients \$	Marques de commerce \$	Total \$
Exercice terminé le 28 décembre 2019						
Valeur nette comptable au début		1 521	802	27 225	8 542	38 090
Acquisitions		185	—	—	—	185
Dispositions		(8)	—	—	—	(8)
Amortissements		(597)	(616)	(5 582)	—	(6 795)
Perte de valeur	13	(11)	—	—	—	(11)
Valeur nette comptable à la fin		1 090	186	21 643	8 542	31 461
Au 28 décembre 2019						
Coût		10 639	2 999	90 770	8 542	112 950
Amortissement et perte de valeur cumulés		(9 549)	(2 813)	(69 127)	—	(81 489)
Valeur nette comptable		1 090	186	21 643	8 542	31 461
Exercice terminé le 29 décembre 2018						
Valeur nette comptable au début		1 692	1 420	34 574	8 542	46 228
Acquisitions		552	—	—	—	552
Amortissements		(606)	(618)	(7 349)	—	(8 573)
Perte de valeur	13	(117)	—	—	—	(117)
Valeur nette comptable à la fin		1 521	802	27 225	8 542	38 090
Au 29 décembre 2018						
Coût		10 747	2 999	95 089	8 542	117 377
Amortissement et perte de valeur cumulés		(9 226)	(2 197)	(67 864)	—	(79 287)
Valeur nette comptable		1 521	802	27 225	8 542	38 090

La durée de vie moyenne pondérée restante des actifs intangibles amortissables est de 5,0 années.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

13 Perte de valeur

Goodwill et marques de commerce

Aux fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce par UGT se détaille comme suit :

	2019		2018	
	Goodwill	Marques de commerce	Goodwill	Marques de commerce
	\$	\$	\$	\$
Division Boucherville	50 359	6 700	50 359	6 700
Division Norref	20 454	1 842	20 454	1 842
	70 813	8 542	70 813	8 542

À chaque fin d'exercice, la Société procède à un test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce en utilisant la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour évaluer la valeur recouvrable des UGT, la Société a établi des projections des flux de trésorerie pour les cinq prochains exercices sur la base du budget. Les projections de flux de trésorerie au-delà de l'exercice couvert par le budget ont été établies en leur appliquant un taux de croissance / décroissance stable des ventes pour les années futures, ce taux n'excédant pas le taux de croissance / décroissance moyen à long terme pour les secteurs d'activité de la Société.

Ces prévisions ont été préparées par la direction en se basant autant sur des données historiques que sur les tendances futures observables par la Société et selon certaines hypothèses clés :

- En 2019, la Société a utilisé des taux moyen de décroissance et de croissance des ventes allant de -6,2 % à 1,4 % (de -2,2 % à 2,0 % en 2018). Les flux de trésorerie 2020 sont basés sur le budget interne. Les flux de trésorerie 2021 à 2024, ainsi que les valeurs finales, ont été extrapolés à l'aide de ces taux de croissance basés essentiellement sur l'indice des prix à la consommation ainsi que les données observables du marché dans lesquels les UGT évoluent.
- En 2019, la Société a utilisé un taux d'actualisation de 10,1 % (taux variant de 10,8 % à 11,3 % en 2018). Ces taux d'actualisation représentent le coût moyen pondéré du capital de la Société et pour des entreprises oeuvrant dans le même secteur d'activités que l'UGT.

Immobilisations corporelles et incorporelles

La Société a comptabilisé une charge de radiation d'actif sans incidence sur la trésorerie de 243 \$ (2 916 \$ en 2018) portant sur la perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles de Summit, dans le secteur Distribution.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

14 Fournisseurs et autres créditeurs

	2019	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs	63 288	72 844
Salaires et rémunération connexe à payer	6 683	8 326
Autres	12 353	15 392
	82 324	96 562

15 Dette à long terme

	2019	2018
	\$	\$
Facilité de crédit ^(a)	2 000	34 000
Dette subordonnée ^(b)	15 000	25 000
Obligations découlant de contrats de location remboursables par des versements mensuels variables jusqu'en juillet 2025, à un taux d'intérêt variant de 2,95% à 7,28%	3 967	4 905
Moins frais de financement non amortis	(58)	(561)
Total de la dette	20 909	63 344
Versements exigibles à moins d'un an	2 983	1 027
Total de la dette à long terme	17 926	62 317

a) Facilité de crédit

La facilité de crédit est composée d'un crédit rotatif d'un montant maximal de 140 000 \$, d'un prêt à terme d'un montant de 18 000 \$ (cette portion n'est pas utilisée au 28 décembre 2019) et d'une marge de crédit pour un montant autorisé de 15 000 \$. De gré à gré, la facilité de crédit peut être augmentée de 30 000 \$ supplémentaire. Elle est garantie par une hypothèque de premier rang sur tous les actifs présents et futurs de la Société. Les montants empruntés à même la facilité peuvent prendre plusieurs formes et le taux d'intérêt varie en fonction du type d'emprunt effectué. Au 28 décembre 2019, la facilité est composée d'un emprunt et d'acceptations bancaires qui portent intérêt à des taux se situant entre 3,55 % et 3,66 % (entre 2,19 % et 3,95 % au 29 décembre 2018). La facilité de crédit vient à échéance le 13 octobre 2020.

La Société a l'obligation de respecter un ratio de couverture des charges fixes. Au 28 décembre 2019, ce ratio était respecté et la disponibilité de la facilité de crédit est de 68 470 \$.

Au 28 décembre 2019, des lettres de garantie d'emprunt totalisant 1 044 \$ (4 612 \$ au 29 décembre 2018) étaient utilisées pour supporter la location d'un centre de distribution de la Société.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

b) Dette subordonnée

La dette subordonnée avait une valeur nominale de 25 000 \$ et vient à échéance au 13 avril 2021. Au cours de l'exercice, la Société a procédé au remboursement de deux tranches totalisant 10 000 \$, portant la valeur nominale à 15 000 \$. En vertu des termes de l'entente, les intérêts sur la dette sont payables mensuellement au taux de base de 8,0 % en 2019 (7,0 % en 2018). Le prêt subordonné est garanti par une hypothèque sur tous les actifs présents et futurs de la Société, garantie qui est subordonnée à la garantie de premier rang consentie pour la facilité de crédit.

16 Débentures

	2019	2018
	\$	\$
Débentures convertibles	50 000	50 000
Moins frais de financement non amortis	424	659
	49 576	49 341

Les débentures sont convertibles, au gré de leur porteur, en actions, au taux de conversion de 400 actions par tranche de 1 000 \$ de capital des débentures, soit un prix de conversion de 2,50 \$ par action (2,50 \$ par action en 2018). La Société peut, en certaines circonstances, procéder à leur rachat anticipé, de façon partielle ou en totalité, depuis le 30 avril 2015.

Les débentures ont une valeur nominale de 50 000 \$ et viennent à échéance au 13 octobre 2021, portant intérêt au taux de 6,0 % (6,0 % en 2018). En vertu des termes de l'entente, le taux effectif des débentures est de 6,55 % (6,55 % en 2018).

17 Provisions

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	597	3 196
Gain sur résiliation d'un bail déficitaire	—	(1 194)
Révision des hypothèses	613	—
Charge de désactualisation	—	56
Provisions utilisées au cours de l'exercice	—	(1 461)
Solde à la fin de l'exercice	1 210	597
Courantes ⁽¹⁾	1 210	457
Non courantes	—	140
Solde à la fin de l'exercice	1 210	597

⁽¹⁾ La portion courante est incluse au poste "Autres" des passifs courants.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

18 Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires participatives, avec droit de vote et sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées qui peuvent être émises en série, dont les privilèges, modalités, restrictions et conditions afférents à chaque série doivent être établis au moment de leur émission

Actions ordinaires émises et entièrement libérées

		2019		2018
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	101 177 932	255 639	102 112 832	258 005
Emission (annulation) au cours de l'exercice	500 000	657	(934 900)	(2 366)
En circulation à la fin de l'exercice	101 677 932	256 296	101 177 932	255 639

Il n'y avait aucune action privilégiée en circulation pendant les exercices visés.

Le 31 juillet 2019, 500 000 nouvelles actions ordinaires ont été émises dans le cadre de la conversion d'options d'achat d'actions pour un montant de 657 \$.

Le 15 janvier 2018, Colabor a annoncé la réduction du nombre d'actions en circulation en raison de la liquidation et de la dissolution en cours d'Investissements Colabor inc., une société d'investissement dont Colabor était actionnaire. Colabor a reçu sa part proportionnelle des actions, soit 934 900 actions ordinaires de Colabor, soit un peu moins de 1% du capital-actions de la Société, lesquelles ont immédiatement été annulées.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

19 Contrats de location et engagements

La Société s'est engagée, en vertu de différents contrats de location échéant jusqu'en janvier 2028. Ces contrats de location ont donné lieu à la comptabilisation en tant que charges d'un montant de 18 912 \$ (18 088 \$ en 2018). L'obligation de la Société en vertu d'un contrat de location est garantie par une lettre de garantie au montant de 1 044 \$. Les paiements minimaux futurs au titre des différents contrats de location simple de la Société se détaillent comme suit au 28 décembre 2019 :

	\$
Moins de 1 an	14 427
De 1 an à 5 ans	28 901
Plus de 5 ans	5 192
	48 520

20 Rémunération du personnel

a) Charges au titre des avantages du personnel

	2019	2018
	(Redressés, Note 5)	
	\$	\$
Salaires	62 888	67 604
Coût des avantages sociaux	12 937	14 779
Charges relatives au régime de rémunération à base d'actions	32	68
Retraite – régime à prestations définies	83	170
Retraite – régimes à cotisations définies	1 228	1 351
Retraite – régimes gouvernementaux à cotisations définies	3 032	3 058
	80 200	87 030

b) Rémunération du personnel fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (ci-après le « Régime d'Options ») autorisant le conseil d'administration de la Société à émettre des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants et employés d'acquérir des actions ordinaires de la Société (ci-après les « Actions »). Le conseil d'administration de la Société a mis en place le régime en 2010.

Le nombre maximum d'Actions pouvant être émises aux termes d'options attribuées en vertu du Régime d'Options correspond à 10 % du nombre d'Actions en circulation au moment de l'attribution, et le nombre total d'Actions réservées aux fins d'attribution d'options à une même personne ne peut, en aucun cas, dépasser plus de 5 % des Actions. Étant donné que le Régime d'Options ne prévoit pas un nombre maximal fixe d'Actions pouvant être émises aux termes du Régime d'Options, les actionnaires de la Société devront l'approuver de nouveau tous les trois ans à compter de la date de l'assemblée annuelle de la Société.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Le prix auquel les Actions peuvent être souscrites aux termes d'une option attribuée en vertu du Régime d'Options correspond au cours du marché. Pour l'application du Régime d'Options, « cours du marché » s'entend de la moyenne pondérée en fonction du volume du cours des Actions sur une période de cinq jours de séance à la Bourse TSX qui précède la date d'attribution applicable.

À moins que le conseil d'administration de la Société n'en décide autrement à la date d'attribution, une option deviendra acquise et pourra être levée par le participant admissible (ci-après un « titulaire d'options ») en quatre tranches égales au moment du premier, du deuxième, du troisième et du quatrième anniversaire de la date d'attribution, ou selon une condition de performance. Le titulaire d'options peut alors lever une option acquise à tout moment avant le septième ou le dixième anniversaire de la date d'attribution ou la date antérieure fixée par le conseil d'administration (ci-après la « date d'expiration »), et toutes les options non levées expireront ou deviendront caduques et nulles et sans effet après la date d'expiration.

Si le conseil d'administration de la Société donne son approbation, plutôt que de payer le prix de levée applicable, le titulaire d'options pourra choisir de recevoir un nombre d'Actions en soustrayant le prix d'exercice applicable du cours du marché des Actions à la date de levée, et en multipliant la différence par le nombre d'Actions à l'égard desquelles l'option a été par ailleurs levée et en divisant ce produit par ce cours du marché.

La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle binomial en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de l'exercice :

	2019	2018
	Octrois de l'exercice	Octroi de l'exercice
Moyenne pondérée des justes valeurs des options	0,30 \$	0,31 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,51 %	2,20 %
Volatilité prévue de l'action	60 %	55 %
Dividende annuel prévu	—	—
Durée prévue	6,25 ans	5,5 ans
Prix de l'action à la date d'attribution	0,59 \$	0,72 \$
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,60 \$	0,88 \$
Période de levée	4 ans	5 ans

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Un sommaire de la situation du régime d'options d'achat d'actions de la Société et des changements survenus dans les exercices est présenté dans le tableau suivant :

	2019		2018	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	4 218 943	1,69	5 550 420	1,79
Attribuées	2 215 000	0,60	1 000 000	0,88
Exercées	(500 000)	0,88	—	—
Annulées	(1 732 222)	1,01	(2 125 727)	1,38
Expirées	(785 250)	3,87	(205 750)	3,72
En circulation à la fin de l'exercice	3 416 471	0,94	4 218 943	1,69
Options pouvant être exercées	840 082	1,63	1 463 850	2,74

Les options annulées ont entraîné un renversement de la charge liée à du régime de rémunération à base d'action d'un montant de 300 \$ en 2019 (589 \$ en 2018).

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 28 décembre 2019 :

Date d'octrois	Année d'expiration	Prix de levée	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options pouvant être exercées
		\$		
mars 2013	2020	7,75	43 600	43 600
mai 2014	2021	3,70	50 000	50 000
juin 2015	2022	1,04	150 000	150 000
octobre 2016	2026	0,88	500 000	250 000
décembre 2016	2026	1,36	657 871	346 482
mai 2019	2028	0,60	475 000	—
mai 2019	2028	0,74	300 000	—
juin 2019	2028	0,88	150 000	—
juillet 2019	2028	1,02	60 000	—
août 2019	2028	0,94	30 000	—
novembre 2019	2028	0,47	1 000 000	—
			3 416 471	840 082

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Régime d'actions liées au rendement

Aux termes du régime d'ALR de la Société, établi le 28 avril 2010, des actions ordinaires peuvent être octroyées à certains employés de la Société. Un fiduciaire nommé pour l'administration du régime d'ALR acquiert, si nécessaire, des actions ordinaires sur le marché afin de les détenir jusqu'à ce que chaque participant en acquière la propriété. Les actions ordinaires sont acquises après une durée maximale de trois ans, sur la base de cibles de rendement. À la date d'acquisition, les participants au régime d'ALR recevront les dividendes sur toutes les actions ordinaires détenues pour leur compte entre la date d'octroi des actions ordinaires et la date d'acquisition applicable. Les octrois d'actions ordinaires non acquis par un participant seront annulés si le participant démissionne pour tout motif autre que sa retraite ou s'il est congédié pour un motif valable avant la date d'acquisition applicable. Dans ces cas, les actions ordinaires faisant l'objet des octrois annulés feront l'objet d'une vente dont le produit sera remis à la Société. Les dividendes versés sur ces actions ordinaires seront également remis à la Société.

Au 28 décembre 2019, aucune action ordinaire ne peut être acquise par les participants du régime au cours de l'action. En 2019, aucune action liée au rendement n'a été émise.

c) Obligation au titre de la retraite et des autres avantages du personnel

Au 28 décembre 2019, la Société maintenait un régime de retraite à prestations définies et contribuait à des régimes de retraite à cotisations définies.

Le régime de retraite à prestations définies a été offert à un nombre restreint d'employés et n'est pas disponible pour de nouveaux employés. Selon le régime, un certain pourcentage du salaire est versé en composante de retraite chaque année. En vertu de ce régime, les prestations de retraite sont versées lorsque le bénéficiaire atteint l'âge de la retraite.

Depuis le 1^{er} mars 2017, les membres actifs du régime ont cessé d'accumuler des prestations.

Les informations relatives au régime de retraite à prestations définies se présentent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	9 049	9 664
Coût financier	342	327
Prestations versées	(773)	(367)
Écart actuariel	1 272	(575)
Solde à la fin de l'exercice	9 890	9 049

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

	2019	2018
	\$	\$
Actifs du régime		
Juste valeur au début de l'exercice	7 983	8 363
Revenu d'intérêts	303	283
Rendement réel en excédent du revenu d'intérêts	657	(355)
Cotisations de l'employeur	178	70
Frais administratifs	(11)	(11)
Prestations versées	(773)	(367)
Juste valeur à la fin de l'exercice	8 337	7 983
Situation de capitalisation – Déficit au titre de la retraite	(1 553)	(1 066)

La composition des actifs du régime se détaille comme suit pour chacun des exercices 2019 et 2018 :

	Coté	Non coté	Total	Total
	\$	\$	\$	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	384	—	384	4,6%
Instruments de capitaux propres - Niveau 1				
Canada	990	—	990	11,9%
International	1 933	—	1 933	23,2%
	2 923	—	2 923	35,1%
Instruments de créances - Niveau 2				
Obligations de sociétés	4 547	—	4 547	54,5%
Biens immobiliers - Niveau 3	—	483	483	5,8%
Total des actifs	7 854	483	8 337	100,0%

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

	Coté \$	Non coté \$	Total \$	2018 Total %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	393	—	393	4,9%
Instruments de capitaux propres - Niveau 1				
Canada	857	—	857	10,7%
International	1 782	—	1 782	22,4%
	2 639	—	2 639	33,1%
Instruments de créances - Niveau 2				
Obligations de sociétés	4 497	—	4 497	56,3%
Biens immobiliers - Niveau 3	—	454	454	5,7%
Total des actifs	7 529	454	7 983	100,0%

La charge de retraite du régime à prestations définies se présente comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Intérêts nets	39	44
Frais administratifs	11	11
Montant comptabilisé en résultat net	50	55

La réévaluation de l'obligation au titre de la retraite se présente comme suit:

	2019 \$	2018 \$
Écart actuariel		
Changement des hypothèses financières	(1 272)	575
Rendement réel en excédent du revenu d'intérêts	657	(355)
Montant comptabilisé en autres éléments du résultat global	(615)	220

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société sont les suivantes :

	2019	2018
Coût des avantages		
Taux d'actualisation	3,95 %	3,45 %
Taux de croissance de la rémunération	n/a	n/a
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,15 %	3,95 %
Taux de croissance de la rémunération	n/a	n/a

L'hypothèse relative au taux de mortalité est fondée sur la table de mortalité des retraités canadiens des régimes du secteur privé (CPM2014Priv), publiée par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

Une variation de 0,5 point de pourcentage du taux d'actualisation utilisé dans les hypothèses actuarielles, aurait l'incidence suivante sur l'obligation au titre de la retraite, toutes les autres hypothèses actuarielles demeurant inchangées :

	2019	2018
	\$	\$
Hausse du taux d'actualisation de 0,5%	(786)	(654)
Baisse du taux d'actualisation de 0,5%	888	831

21 Charges financières et charges financières payées

	2019	2018
	\$	\$
	(Redressés, Note 5)	
Intérêts sur la facilité de crédit	1 673	2 254
Intérêts sur la dette subordonnée	1 812	1 813
Intérêts effectifs sur les débetures	3 227	3 227
Charge de désactualisation financière	—	56
Autres	446	533
Charges financières	7 158	7 882
Intérêts effectifs sur la dette à long terme et charge de désactualisation financière	(338)	(360)
Amortissement des frais de financement	(401)	(588)
Charges financières payées	6 419	6 934

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

22 Flux de trésorerie

Variation nette du fond de roulement

La variation nette du fond de roulement entre les deux fins d'exercice en tenant compte des éléments du fonds de roulement pris en charge lors de la cession d'une filiale en propriété exclusive se présente comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	10 066	3 159
Stock	3 330	(237)
Autres actifs	712	108
Fournisseurs et autres créditeurs	(11 172)	(1 365)
Autres passifs	—	9
	2 936	1 674

Variation dans les passifs relatifs aux activités de financement :

	Obligation découlant de contrat de location	Facilité de crédit	Dette subordonnée	Débentures convertibles	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 29 décembre 2018	4 905	33 577	24 862	49 341	112 685
Flux monétaires	(1 000)	(32 000)	(10 000)	—	(43 000)
Variations des éléments hors trésorerie					
Acquisitions - location financement	62	—	—	—	62
Autres mouvements non monétaires	—	402	101	235	738
Solde au 28 décembre 2019	3 967	1 979	14 963	49 576	70 485

	Obligation découlant de contrat de location	Facilité de crédit	Dette subordonnée	Débentures convertibles	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 décembre 2017	2 767	27 301	24 819	49 105	103 992
Flux monétaires	(993)	5 780	—	—	4 787
Variations des éléments hors trésorerie					
Acquisitions - location financement	3 131	—	—	—	3 131
Autres mouvements non monétaires	—	496	43	235	774
Solde au 29 décembre 2018	4 905	33 577	24 862	49 341	112 685

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

23 Dépendance économique

Un des clients de la Société, qui appartient au secteur Distribution, représente 20,7% des ventes de la Société en 2019 (19,7 % en 2018) et 24,8% des comptes clients (20,9% en 2018).

24 Instruments financiers

A) Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des clients et autres débiteurs, du découvert bancaire, des fournisseurs et autres créditeurs ainsi que de la portion à court terme de la dette à long terme est comparable à la valeur comptable en raison des courtes échéances, donc la valeur temps de l'argent est non significative.

La valeur comptable et la juste valeur des autres instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière se détaillent comme suit :

	2019		2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers				
Non courants				
Facilité de crédit	—	—	22 108	22 108
Dette subordonnée	14 963	14 957	24 862	24 929
Débetures convertibles	49 576	42 260	49 341	31 500
	64 539	57 217	96 311	78 537

La juste valeur de la dette subordonnée a été déterminée en actualisant les flux monétaires futurs au taux de 6,5 % (8,0 % au 29 décembre 2018), soit le taux en vigueur de la dette subordonnée.

La juste valeur des débetures convertibles a été déterminée en fonction du cours auquel elles se transigent au 28 décembre 2019.

Évaluation de la juste valeur

Lorsqu'elle évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société se base le plus possible sur des données observables du marché. Les justes valeurs sont présentées selon la hiérarchie des justes valeurs, qui regroupe trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de ces éléments. Les trois niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non réajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Au 28 décembre 2019, la Société a classé l'évaluation de la juste valeur des passifs non courants présentés dans le tableau ci-dessus comme suit : facilité de crédit (niveau 2), débentures convertibles (niveau 1) et dette subordonnée (niveau 2). Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice 2019.

B) Gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations, de ses activités d'investissement et de ses activités de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société et vise à protéger la Société contre les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risque de taux d'intérêt

La facilité de crédit porte intérêt à un taux variable et expose donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt à des taux variables. La Société gère son exposition au risque de taux d'intérêt en favorisant une répartition adéquate entre les passifs financiers à taux fixe et les passifs financiers à taux variable.

L'analyse de sensibilité comprend les éléments qui portent intérêt à des taux variables et démontre qu'une variation raisonnablement possible selon la conjoncture actuelle du marché de 1,0 % du taux préférentiel bancaire aurait eu une incidence de 20 \$ sur le résultat en 2019 (372 \$ en 2018).

Risque de crédit

La valeur comptable des clients et autres débiteurs et des prêts à recevoir aux états consolidés de la situation financière représente le montant maximal du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Le risque de crédit de la Société provient principalement des comptes clients et des prêts à recevoir. Le risque de crédit lié aux comptes clients est généralement diversifié, à l'exception de ce qui est mentionné à la note 25. La Société exige un cautionnement ou une lettre de crédit bancaire pour certains de ses clients. Au 28 décembre 2019, la Société détient des garanties pour 1,0 % des comptes clients (1,0 % au 29 décembre 2018).

La politique de la Société consiste à soumettre chaque client à une procédure de vérification de son crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts à recevoir n'est pas diversifié. La Société possède pour certains de ses prêts une hypothèque mobilière sur des actifs détenus par l'emprunteur.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires autorisés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations. La Société s'attend être en mesure de rencontrer ses obligations des 12 prochains mois par l'utilisation des flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation. Étant donné l'échéance en octobre 2020 de sa facilité de crédit, la Société a entrepris des discussions quant au refinancement et elle analyse présentement diverses possibilités. La Société a toujours été en mesure de se financer par le passé et la direction demeure confiante qu'elle sera en mesure de se refinancer afin de couvrir ses besoins de liquidités dans un avenir prévisible.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Les flux de trésorerie non actualisés, incluant capital et intérêts liés aux passifs de la Société comportent les échéances suivantes :

	2019			
	Valeur comptable	Échéance avant 12 mois	Échéances 1 an à 3 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	5 435	5 435	—	5 435
Fournisseurs et autres créditeurs	82 324	82 324	—	82 324
Facilité de crédit	2 000	2 062	—	2 062
Dette subordonnée	15 000	975	15 278	16 253
Débetures convertibles	50 000	2 992	52 392	55 384
	154 759	93 788	67 670	161 458

25 Gestion du capital

À l'égard de la gestion de son capital, l'objectif de la Société est de protéger ses actifs et sa capacité de rester en exploitation, tout en maximisant la croissance de ses activités et le rendement pour ses actionnaires. Tout comme en 2018, le capital de la Société est composé du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, de la dette à long terme, des débetures et des capitaux propres. La Société adopte une philosophie prudente à l'égard de la protection de son état de la situation financière. Cet objectif est atteint grâce à une gestion prudente du capital généré par la croissance interne, à l'optimisation de l'utilisation du capital à moindre coût et à l'utilisation du capital lorsqu'il est nécessaire de financer des mesures de croissance.

La Société a l'intention de maintenir une structure de capital flexible conforme aux objectifs énoncés ci-dessus, et ce, afin de pouvoir réagir efficacement aux variations de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut acquérir des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des affaires, émettre de nouvelles actions, réunir des capitaux sous forme d'instruments de créances (garantis, non garantis, convertibles ou autres) ou refinancer la dette existante avec des instruments assortis d'autres caractéristiques.

Au 28 décembre 2019 et au 29 décembre 2018, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives sur ses dettes et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de gestion de capital.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

26 Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées de la Société comprennent celles avec les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni de conditions spéciales. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

Transactions avec Dubé & Loiselle inc., une entité détenue par un administrateur de la Société

	2019	2018
	\$	\$
États consolidés du résultat		
Ventes	26 130	27 537
États consolidés de la situation financière		
Clients et autres débiteurs, nets des remises à payer ^(a)	447	126
Option d'achat de Dubé & Loiselle inc. ^(b)	500	500

^(a) En 2019, les remises de 918 \$ (1 559 \$ en 2018) ont été effectuées conformément aux différents contrats régissant les relations entre la Société et Dubé & Loiselle inc., dans le cours normal des affaires, et sont comptabilisées en diminution des ventes de marchandises.

^(b) Dans le cadre de l'opération de recapitalisation survenue en octobre 2016, la Société a versé une somme de 500 \$ à Gestion Robraye Ltée en contrepartie de l'option d'acquérir Dubé & Loiselle inc. Cette option est comptabilisée dans les frais payés d'avance (voir note 28).

Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que ceux de la haute direction. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires, incluant les primes et allocations spéciales	2 823	4 451
Jetons de présence	451	390
Coût des avantages sociaux	219	224
Total des avantages à court terme du personnel	3 493	5 065
Régimes de retraite à cotisations définies	108	137
Rémunération à base d'actions	26	62
Total de la rémunération	3 627	5 265

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

27 Éventualité

Au cours du deuxième trimestre de 2019, une poursuite de 7 700 \$ a été intentée par un client contre la Société alléguant un défaut aux termes de l'entente. La Société entend se défendre vigoureusement.

28 Événements postérieurs à la date de clôture

Le 8 janvier 2020, Colabor a annoncé la consolidation de ses activités de distribution Broadline en Ontario vers son centre de distribution de Mississauga, résultant ainsi en la fermeture de ses centres de distribution situés à Ottawa et à London. Cette décision s'arrime avec le plan de transformation et d'optimisation des activités de Colabor en Ontario annoncé précédemment et qui a donné lieu à la cessation d'un commun accord du contrat d'approvisionnement entre Colabor et Recipe Unlimited. Selon les termes de la résiliation de ce contrat, les activités d'approvisionnement des restaurants de la bannière Recipe cesseront graduellement d'ici le 2 mars 2020 et aux termes de l'entente, Recipe achètera le solde de l'inventaire à cette date. Des frais de restructuration, notamment pour des primes de séparation et pour des frais de fermetures d'entrepôt, sont à prévoir.

Le 24 février 2020, Colabor a annoncé que l'option de Dubé & Loiselle inc. n'a pas été exercée. La Société avait acquis cette option en octobre 2016 pour une somme de 500 \$. Cette somme qui est classée dans les autres actifs à court terme sera radiée lors du premier trimestre 2020.